

Procès-verbal d'une réunion régulière de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue le 8 juillet 2015 à 19H30 à la salle municipale sise au 8 Montée Mgr Martel à laquelle étaient présents

Son honneur le maire, Mme Irène Nadeau, les conseillers(ères) Colleen Griffin, Jean-Louis Corriveau, Émilie La Salle et Richard La Salle.

S'était excusé le conseiller Mario Tremblay.

Sont également présents: Michael Derouin, le contremaître Raymond Lemaire, Marc Masseur, Gaétan Boulanger et Mme Renée Lance.

## **ORDRE DU JOUR**

### PRIÈRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2015
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2015
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JUIN 2015
6. RATIFICATION DES COMPTES DE JUIN 2015
7. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
8. MOT DU MAIRE
9. POMPIERS VOLONTAIRES
10. INSPECTEUR EN BÂTIMENT
11. STATISTIQUES MRC PONTIAC
12. PÉTITION MRC PONTIAC
13. OFFRE DE SERVICES ECOPLUS
14. ASSURANCES 2015-2016
15. REDDITION COMPTES 2014
16. MUR DE SOUTIEN -STATIONNEMENT
17. INSTALLATION DE BORNES SÈCHES
18. INSTALLATION PONCEAU CHEMIN TRANCRÉDIA
19. CHAMBRE DE COMMERCE PRIX D'EXCELLENCE
20. ÎLES LAFONTAINE
21. CHEMIN DE LA MONTAGNE
22. LES COMPTES À PAYER AU 8 JUILLET 2015
23. FORMATION EMPLOYÉS
24. CORRESPONDANCE
25. DEMANDE DES CONTRIBUABLES

26. DISCUSSION DES CONSEILLERS

27. VARIA A)

B)

C)

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

**150-2015 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

**Adoptée**

**151-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec varia ouvert.

**Adoptée**

**152-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2015**

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que le procès-verbal du 3 juin 2015 soit accepté tel que rédigé.

**Adoptée**

**153-20015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2015**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que le procès-verbal du 11 juin 2015 soit accepté tel que rédigé

**Adoptée.**

**154-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JUIN 2015**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que le procès-verbal du 23 juin 2015 soit accepté tel que rédigé.

**Adoptée**

**155-2015 RATIFICATION DES COMPTES DE JUIN 2015**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que la liste des comptes de juin 2015 soient acceptés pour paiement, à savoir :

**DÉPENSES**

NO	NOM	MONTANT
	Salaires de juin 2015	16,100.00
14187	Revenu Canada	1,087.23
14188	Desjardins sécurité financière	237.84
14190	Tracy Hugh	51.687
14191	Bérard Raymond	167.33
14192	Romulus La Salle fils	86.58
14193	Entreprises Marenger	204.14
14194	Évolutif Outaouais	784.29
14195	Gérard Labelle Inc	804.83
14196	Pontiac Printshop	80.43
14197	M R C Pontiac	233.75

14198	Extincteurs L S	382.58
14199	Stanton Brian Co Ltd	2,804.38
14200	Ministre des Finances	31,917.00
14201	Biolab	149.47
14202	Reis Equipment	403.73
14203	Derouin Michael	21,704.82
14205	Laurentides / Ressources	210.24
14206	CRSBP	86.23
14207	Greenwood Paving	1,624.21
14208	Évolutic Outaouais	727.79
14209	Pédro Pontiac	718.91
14210	Journal du Pontiac	286.29
14217	Pontiac Printshop	435.30
14218	Télébec Ltée	749.22
14220	Hydro Québec	3,111.81
14221	Visa Banque Laurentienne	
	Extincteurs L S	45.88
	Poste Canada	59.04
	Bureau en Gros	216.88
	Valu-Mart	132.00
	Télus	114.98
14228	Ladouceur René	50.00
14230	MultiRoutes	25,662.42
142231	Nadeau Irène	126.70
142139	Ladouceur René	50.00
14241	Pédro Pontiac	537.09
14242	M R C Pontiac	233.75
14243	Évolutic Outaouais	545.38
14244	Hydro Québec	1,907.01
	Camion Incendie	2,867.72
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>117,696.95</b>
	<b>REVENUS DE JUIN</b>	
	Taxes	20,689.19
	Change U S	7.14
	Permis	40.00
	École Primaire	1,392.00
	Vente de métal	1,225.00
	Intérêts	1,292.32
	Photocopies divers	704.26
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>25,349.91</b>
	<b>SOLDE EN BANQUE AU 30JUIN</b>	<b>(37, 311.63)</b>
	<b>Petite caisse</b>	<b>500.00</b>

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

**Adoptée**

## **MOT DU MAIRE**

Mme le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes

Elle nous informe :

-qu'elle a reçu un appel téléphonique et un communiqué de presse de M. Normand Champigny président et chef de la direction de Sphinx Inc. Le titre du communiqué de presse se lit comme ceci : Sphinx agrandit son Projet Green Palladium et acquiert une cible zincifère de haute teneur. Il y a eu de prélèvements de palladium chez M. Thomas Griffin et de zinc chez M. Sunny Germain.

-que le budget ne permet pas d'acheter un module de jeux pour les parcs de la municipalité.

-que M. Gaëtan Boulanger nous expliquera qu'il est important que la municipalité reprenne les Iles Lafontaine puisque la MRC en est le gestionnaire et qu'un promoteur de l'Ontario pourrait la développer. Il est aussi important de supporter le projet de M. Serge Newberry de l'Ile-du-Grand-Calumet.

## **DEMANDE DES CONTRIBUABLES**

M. Michael Derouin informe le conseil que le concassage du gravier débutera dans les prochains jours.

## **POMPIERS VOLONTAIRE**

Les hydrants doivent être inspectés prochainement afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie.

De même que l'inspection des résidences doit se faire prochainement. La date butoir pour recevoir les rapports d'inspection est le 15 septembre 2015.

## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Au cours du mois de juin nous avons émis :

1 permis pour champ septique

1 permis construction de garage

## **156-2015 STATISTIQUE MRC PONTIAC**

**Attendu que** suite à l'adoption du projet de loi 28, il y aura fermeture des CRÉ au Québec;

**Attendu que** la fermeture des CRÉ impose qu'il y aura disposition des actifs de la CRÉ au bénéfice des MRC de cette région administrative;

**Attendu que** par l'adoption du projet de loi 28 ainsi que par le pacte fiscal transitoire, le gouvernement du Québec a créé le Fond de développement des territoires (FDT);

**Attendu que** les données utilisées pour le partage des sommes des deux items ci-haut mentionné sont calculé à partir des données de 2006;

**Attendu que** la MRC de Pontiac, reconnu à titre de MRC mono-industrielle et 5 municipalités dévitalisées subit une catastrophe économique lors de la fermeture et le démantèlement de son usine de pâte et papier connu sous le nom de Smurfit-Stone;

**Attendu que** la situation économique, démographique et sociale ressent encore les contrecoups de cette catastrophe économique et la crise forestière qui perdure sur notre territoire, le bilan de 2006 est complètement erroné vis à vis la situation actuelle que doit gérer le palier municipal, tant au niveau local qu'au niveau MRC;

**Attendu que** les statistiques depuis plus que 10 ans démontrent la situation précaire à plusieurs égards, de notre MRC et notre gouvernement élus a le devoir d'intervenir pour l'intérêt de l'ensemble des défis ;

**Attendu** le contenu de la lettre acheminé par le MAMOT annonçant les sommes que la MRC de Pontiac obtiendrait dans la cadre du FDT;

### **A CES CAUSES IL EST;**

Proposé par Jean-Louis Corriveau  
et unanimement résolu d'appuyer inconditionnellement la demande de la MRC Pontiac auprès de la direction régionale du MAMOT qu'elle utilise les données disponibles de 2011 pour effectuer le partage des actifs de la CRÉ, du FDR, du FDT ainsi que pour tout autre calcul des sommes à partager pour l'Outaouais.

Il est également résolu de faire parvenir cette résolution à notre député, M André Fortin, afin de l'aviser de l'importance de cette réalité pour les citoyens et les élus de la MRC de Pontiac et que ce dossier de déséquilibre fiscal à un impact direct dévastateur sur nos finances publiques affectant directement l'ensemble des contribuables de notre MRC.

### **Adoptée**

#### **157-2015 PÉTITION MRC PONTIAC**

**Attendu que** nous devons augmenter le nombre d'espace à bureau de la MRC de Pontiac en raison des nouvelles délégations de compétences et des responsabilités additionnelles transférées au palier municipal régional ;

**Attendu que** le bâtiment administratif actuel de la MRC de Pontiac nécessite plusieurs mises à niveau en raison de son âge;

**Attendu que** le conseil des maires a adopté par la résolution C.M. 2015-06-03, un règlement d'emprunt de 1 200 000\$ pour agrandir son bâtiment;

**Attendu que** la demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM fut refusée;

**Attendu que** les responsabilités conférées à la MRC de Pontiac seront en croissance au cours des années à venir;

**Attendu que** la MRC de Pontiac, en plus de ses opérations courantes, assume un déficit annuel opérationnel pour maintenir un bureau de mandataire de la SAAQ sur son territoire dévitalisé à même son bâtiment administratif;

**Attendu qu'à** compter de 2016, le bureau d'information touristique sera intégré à même le bâtiment administratif de la MRC de Pontiac;

**Attendu** que les contribuables Pontissois font leur juste part en assumant le remboursement d'un emprunt bancaire s'élevant à plus de 1,2 Million ainsi que les frais de financement qui s'y rattache;

**Attendu** que le dossier fut remis en main propre à notre député M André Fortin ainsi qu'au ministre des affaires municipales, M. Pierre Moreau par notre préfet M Raymond Durocher;

**Attendu que** la dépense globale de la construction seulement estimée par les architectes résulte en un manque à gagner de 250,000\$;

**Attendu que** la MRC devra en plus déboursier pour l'achat de tout l'ameublement ainsi que l'ensemble des frais paysagers dont l'amélioration du stationnement pour les personnes à mobilité réduite

**Attendu que** le gouvernement du Québec avait subventionné en majeure partie l'agrandissement du bureau administratif de la MRC de Papineau;

A ces causes, il est:

Propose par Jean-Louis Corriveau

Et résolu que cette municipalité appuie la MRC Pontiac dans sa demande auprès du Gouvernement du Québec pour une contribution financière équivalente au manque à gagner évalué par sa firme d'architectes pour la réalisation du projet d'agrandissement et de mise à niveau de son centre administratif

Le maire demande le vote sur la proposition et les conseillers Colleen Griffin, Émilie La Salle et Richard La Salle votent contre la résolution. Elle est donc réputée ne pas avoir été adoptée

### **Rejetée**

#### **158-2015 OFFRE DE SERVICES ECOPLUS**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte l'offre de services no 10971-18435 de la firme ÉcoPlus au montant de 1,750.00\$ plus les taxes pour le repérage de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ses bâtiments

Je, Jacques Mantha secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaire.

### **Adoptée**

#### **159-2015 ASSURANCES 2015-2016**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité renouvelle son programme d'assurances 2015-2016 avec La Mutuelle des Municipalités pour une prime annuelle de 13, 656.00\$.

Il est noté que dans certains secteurs la protection semble ne pas refléter la réalité. Il serait souhaitable de demander à l'assureur de faire une réévaluation.

**Adoptée**

**160-2015 REDDITION DE COMPTES 2014**

**ATTENDU** Que le ministère des Transports a versé une compensation de 239,039.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

**ATTENDU** Que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU** Que la présente résolu est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU** Qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou rapport spécial de vérification externe dûment complété

Pour ces motifs il est

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette Municipalité informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

**Adoptée**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte telle que soumise la reddition de comptes pour la prise en charge et l'entretien du réseau routier pour l'exercice 2014

**Adoptée**

**MUR DE SOUTAINEMENT**

Item remis lors d'une prochaine séance.

**161-2015 INSTALLATION DE BORNE SÈCHE**

Il est proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte l'offre de services NO : 276 de Grand-Calumet Construction Inc pour l'installation d'une borne sèche sur le lot 3 385 508, au coût de 6,908.75 plus les taxes.

Je, Jacques Mantha secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte

général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaire.

### **Adoptée**

#### **162-2015 AUTORISATION**

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité demande au Ministère de l'Environnement du Québec L'autorisation d'installer une borne sèche sur le cadastre 3 385 442, propriété de Mme Diane Bérard. Cette installation est rendue nécessaire afin de se conformer au schéma de risques en sécurité incendie de la MRC Pontiac.

Le directeur général Jacques Mantha est autorisé à signer les documents relatifs à cette demande-

#### **INSTALLATION DE PONCEAU CHEMIN TANCRÉDIA**

Item reporté à une prochaine séance

#### **CHAMBRE DE COMMERCE PRIX D'EXCELLENCE**

Nous en discuterons à la prochaine séance

#### **163-2015 LES ÎLES LAFONTAINE**

**CONSIDÉRANT** Que le Gouvernement du Québec et le conseil régional de développement de l'Outaouais ont signé le 8 mars 2002, une entente spécifique sur la gestion et la mise en valeur du territoire public intra municipal de l'Outaouais dans le but de favoriser l'apport de ce territoire à la revitalisation à la consolidation et au développement socio-économique de la région et des collectivités locales;

**CONSIDÉRANT** Que la M R C Pontiac, par sa résolution numéro C.M 2003-93, adhère à cette entente spécifique et en accepte la totalité des termes, des obligations et des conditions et que de plus dans l'exercice des pouvoirs et responsabilités délégués en matière foncière la M R C de Pontiac s'oblige à appliquer la loi sur les terres du domaine de l'État, les règlements et leurs modifications dont le **Règlement sur les cessions à titre gratuit de terres pour usage d'utilité publique;**

**CONSIDÉRANT** D'autre part que le territoire public intra municipal désigné par les Îles Lafontaine situé dans le territoire de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet au cœur de chenal Rocher-Fendu est un archipel avec un fort potentiel récréotouristique et que pourtant rien depuis 10 ans n'a été entrepris par la M R C pour en favoriser l'apport à l'élaboration et la mise en œuvre d'un développement harmonieux et propice à la mise en valeur de la vocation touristique de l'Île-du-Grand-Calumet;

**CONSIDÉRANT** Que le côté Ontarien le Renfrew County a su exploiter à ses avantages les eaux et les berges québécoises du chenal Rocher-Fendu en y générant des retombés économiques de plusieurs dizaines de



millions de dollars;

**CONSIDÉRANT** Qu'un projet coopératif présenté en février 2015 de développement d'une offre touristique innovatrice et intégrée à L'Île-du-Grand-Calumet se basant sur le territoire de L'Île-Lafontaine comme parc d'observation des eaux blanches et de services d'appoint aux activités touristiques (canot, Kayak, rafting, randonnée pédestres) n'a pas reçu l'aval de la M R C;

**CONSIDÉRANT** Qu'un groupe s'est constitué pour permettre de développer l'offre touristique de l'Île-du-Grand-Calumet en y exploitant ses ressources environnementales, culturelles et humaines et que le conseil municipal est partie prenante de cette initiative;

À ces causes, il est :

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que la M R C de Pontiac cède la TPI No 87352C (Îles Lafontaine) à titre gratuit à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet à des fins de parc municipal, d'espace vert et d'observation des eaux blanches.

**Adoptée**

**164-2015 CHEMIN DE LA MONTAGNE**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité demande à la firme d'ingénieurs W S P de lui fournir l'aide technique nécessaire pour mener à bien son projet de mise aux normes du chemin de la Montagne. Une entente concernant les coûts sera signée au préalable entre les parties.

Je, Jacques Mantha secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaire.

**Adoptée**

**165-2015 LES COMPTES À PAYER AU 8 JUILLET 2015**

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que la liste des comptes au 8 juillet soient acceptés pour paiement à savoir :

<b>NO</b>	<b>NOM</b>	<b>MONTANT</b>
<b>1</b>	F Q M	138.28
<b>2</b>	3477835 Canada Inc	2,063.77
<b>3</b>	Reis Equipment	193.02
<b>4</b>	Raymond Bérard	278.16
<b>5</b>	Benson Auto Parts	681.39
<b>6</b>	Matériaux J L S	80.12

<b>7</b>	Yvon Robert	367.87
<b>8</b>	The Équity	34.49
<b>9</b>	Gérard Labelle CPA	1,178.70
<b>10</b>	Janick Ethier CPA	891.06
<b>11</b>	Michael Derouin	9,423.93
<b>12</b>	Société Mutuelle de Prévention	287.44
<b>13</b>	Romulus La Salle Fils	1,515.80
<b>14</b>	Biolab	58.18
<b>15</b>	Ebsco	20.90
<b>16</b>	M R C Pontiac	41,266.71
	<b>TOTAL</b>	<b>58,478.83</b>

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

**Adoptée**

#### **166-2015 FORMATION DES EMPLOYES**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise Raymond Lemaire et Gilles Lemay à assister à un cours de formation sur les travaux en tranchée qui sera donné à Bouchette le 9 juillet prochain par l'entremise de l'APSAM

Je, Jacques Mantha secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaire.

**Adoptée**

#### **CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance de juin est remise aux membres du conseil.

#### **DISCUSSION DES CONSEILLERS**

**Émilie** Quai Côte Jaune à réparer  
Clôture centre des loisirs  
Réparation du vieux centre?

**Jean-Louis** Installation de gazébo  
Vérification des hydrants

**Colleen** Site Web  
Recueil de photos  
Branches angle chemin de la Mine et Tancredia  
Coupage de branches automne 2015?

**Richard** Assistant D G  
Commander des poteaux pour garde-fou  
Assurance Camion incendie

#### **167-2015 CHEMIN DES OUTAOUAIS**

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité adresse une lettre de remerciement à Transports Québec pour le travail accompli sur

le chemin des Outaouais du pont Mgr Martel jusqu'à l'entrée du village.  
Le ministère à élaguer les branches de part et d'autre de la route.

**Adoptée**

**168-2015 RUE GAUTHIER**

Proposé par richard La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte de prolonger le service d'aqueduc sur la rue Gauthier à la hauteur du lot NO. 3 631 332 afin de desservir en eau potable la future construction projetée pour l'automne 2015.

Je, Jacques Mantha secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaire.

**Adoptée**

**169-2015 RUE GAUTHIER ACQUISITION DE TERRAIN**

Proposé par richard La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité acquiert de M. Claude Gauthier le lot NO 3 361 331 servant de prolongement de la rue Gauthier pour un montant de 1.00\$.

Que Me Jean-Pierre Pigeon soit mandaté pour préparer l'acte de vente entre les parties et que le maire Mme Irène Nadeau et le directeur général Jacques soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document se rapportant à ce dossier.

**Adoptée**

**170-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21H45.

**Adoptée**

---

**Irène Nadeau, maire**

---

**Jacques Mantha, sec-très. dg**